



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réforme

Question écrite n° 122817

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur les souhaits exprimés par la confédération nationale des retraités militaires, des anciens militaires et de leurs conjoints, association de la Moselle, concernant les pensions militaires d'invalidité (PMI). Craignant un alignement des pensions militaires d'invalidité sur le régime des accidents du travail, cette association demande la pérennité des PMI, contrepartie des spécificités de la vie militaire reconnue par le statut général des militaires. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122817

Rubrique : Pensions militaires d'invalidité

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 8 mai 2007, page 4221